



District Haute Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
 DES STATUTS et REGLEMENTS**



Réunion restreinte du 12 Septembre 2024
Procès Verbal n°1 Bis

Présents : MM. AGASSE – CALMETTES – MARSENGO – TROGANT

Invité : M. FERRATGE

Nota: Cette réunion se tient par correspondance électronique

Suite :

- aux dernières publications de la CRSA (LFO) et de la CDSA 09 (District de l'Ariège) concernant des équipes participant à des compétitions organisées par le District de la Haute Garonne,

- à l'engagement de nouvelles équipes en D5,

la Commission reprend le dossier des équipes bénéficiant de muté(s) supplémentaire(s)(voir modifications en rouge).

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés supplémentaires accordé, le **nombre** de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » **ayant changé de club hors période normale**, inscrits sur la feuille de match, **reste le même**.

1/ Validation au titre du Statut de l'arbitrage (Article 45 du Statut de l'arbitrage) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipe retenue
AC GARONA	531500	District	2	1 muté → U16 District Equipe 1 1 muté → U14 Territoire
ASPTT GRAND TLSE	510380	District	1	Seniors 1 (D4)
BEAUZELLE FC	528589	District	1	Seniors 1 (D1)
CAZERES US	500348	Ligue	1	Seniors 2 (D3)
EAUNES LABARTHE FC	547304	District	1	Seniors 1 (D3)
ESCALQUENS FC	550350	District	1	Seniors 1 (D3)
FC MAS 31	522125	Ligue	2	1 muté → Seniors 1 (R3) 1 muté → U15 District Equipe 1
HERSOISE AS	537942	District	1	U14 Territoire
LABEGE INTER FC	590591	District	1	Seniors 1 (D1)
LAGARDELLE M. SPORTS	582736	District	1	Seniors 1 (D2)
LAVERNOSE LHERM AS	590306	Ligue	2	1 muté → Seniors 1 (R3) 1 muté → U17 District (Equipe 1 → Entente Louge/Touch entre Lavernose et Bérat) - Voir Nota BERAT US à l'Alinéa 2
MURET RC	541365	District	1	Seniors 1 (D3)
PAYS BASSE ARIEGE	560889	District 09	2	1 muté → U16 District Equipe 1 1 muté → U15 District Equipe 1
SAINT SIMON ES	506204	District	2	2 mutés → Seniors 1 (D1)
TCMS	532880	District	1	Seniors Féminines à 8 District

TOAC	505890	District	1	U17 District Equipe 1
TLSE LARDENNE AS	524108	District	1	U15R1
TLSE MONTAUDRAN FC	551027	District	1	Seniors 1 (D3)
TLSE NORD FC	551897	District	1	U14R1

Nota : Les clubs, dont une équipe de niveau Ligue bénéficie d'un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2024/2025 au titre du Statut de l'arbitrage, font l'objet d'un PV émis par la CRSA de la Ligue d'Occitanie.

2/ Validation au titre des clubs qui disposent d'une section féminine qui a participé et terminé un championnat féminin à 11 ou à 8, soit national, régional ou départemental, depuis au moins 2 saisons (Article 23 des RG du District) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipe retenue (compétition départementale)
BAGATELLE FC	526462	District	1	Seniors 1 (D2)
BERAT US	551861	District	1	U17 District (Equipe 1 → Entente Louge/Touch entre Bérat et Lavernose) - Voir Nota ci-dessous
BOULOGNE PEGUILHAN	544215	Ligue	1	Seniors 2 (D1)
CANAL NORD FC	582601	District	1	Seniors 1 (D3)
CINTEGABELLE JS	517284	Ligue	1	Seniors 2 (D3)
EAUNES LABARTHE FC	547304	District	1	U17 District Equipe 1
JET	527639	Ligue	1	U17 District Equipe 1
L'UNION ST JEAN FC	582636	Ligue	1	Seniors Féminines à 11 – District
LABEGE INTER FC	590591	District	1	Seniors Féminines à 11 – District
LANDORTHE LAB. EST.	521599	District	1	Seniors 1 (D1)
LEGUEVIN US	514449	Ligue	1	Seniors 2 (D2)
PLAISANCE US	518612	Ligue	1	Seniors Féminines à 11 – District
PYRENEES SUD COM.	563649	District	1	Seniors 1 (D1)
SAINT LYS OFC	524099	District	0	Voir Nota ci-dessous
SAINT ORENS FC	524101	Ligue	1	U18 District Equipe 1
TLSE LARDENNE AS	524108	District	1	Seniors 1 (D3)

Nota :

* **BERAT US (551861)** → L'équipe U17 District (Equipe 1 → Entente Louge/Touch entre Bérat et Lavernose) bénéficie de 2 mutés supplémentaires (l'un au titre des Féminines de BERAT US, l'autre au titre des Arbitres de LAVERNOSE LHERM AS),

* **SAINT LYS O. (524099)** → demande du club non retenue :

→ Aucune équipe féminine n'a été engagée par le SAINT LYS O. (524099) dans un **championnat** féminin à 11 ou à 8 depuis au moins deux saisons.

3/ Validation au titre des clubs engageant nouvellement une équipe senior (Article 17 des RG du District) :

Club (nom)	Club (numéro)	Niveau club	Mutés en + retenus	Equipe retenue (compétition départementale)
AVIGNONET US	516414	District	2	Seniors 1 (D5)
RIEUMES FC	548293	District	2	Seniors 1 (D5)

VENERQUE US	517290	District	2	Seniors 1 (D5)
--------------------	---------------	-----------------	----------	-----------------------

Le Secrétaire de la Commission
Hubert CALMETTES

Le Président de la Commission
Jean Louis AGASSE

.